

**Election à la Syndicature
du 26 avril 2026
(1^{er} tour)**

Procès-verbal d'élection tacite

Le Bureau électoral, constatant :

- que seul la liste Parti Socialiste et Les Verts·e·s Montreux, comprenant le nom d'une personne candidate, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un siège est à repourvoir,

PROCLAME

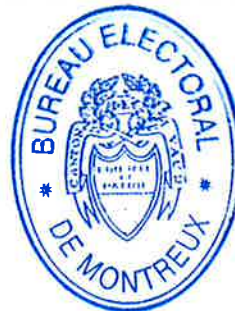
1. GFELLER Olivier - Parti Socialiste et Les Verts·e·s Montreux

élu tacitement Syndic de la Commune de Montreux pour la législature 2026-2031.

AU NOM DU BUREAU ELECTORAL

Le Président


L. Moyard



La Secrétaire


C. Morier

Montreux, le 7 avril 2026